

Conseil d'établissement
ÉCOLE CAMILLE-LAURIN ET ANNEXE

Date : Le jeudi, 27 septembre 2023
Heure : 17 h 45
Lieu : Salon du personnel

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée (Mme Rouleau)
Prise des présences et présentation des membres

Mme Sarah Milis
Mme Véronique Lemay
M. Jérôme Mercier
Mme Hassna El Moutaoukil
M. Christian Côté
Mme Vanessa Gallant
M. Pierre Pelletier
Mme Nathalie Desrochers

Absents :

Mme Nargish Yeasmin
Mme Sharonie Browne
Mme Sandrine Thérooux-Morin

2. Adoption de l'ordre du jour (Mme Milis)

Un ajout de point est proposé par M. Mercier au varia : parc et cour d'école.
M. Côté propose l'adoption et M. Mercier seconde.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023 (Mme Milis)

Ajouter les noms des parents à la section 7 du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023.
Mme Lemay propose et M. Mercier seconde.

4. Règles de régie interne du Conseil d'établissement 2023-2024 (Mme Milis)

Mme Rouleau explique aux membres du conseil certains points des règles de régie interne.

Concernant la tenue des réunions, elles peuvent se faire en ligne ou en présentiel. Mme Rouleau sonde les membres pour l'année 2023-2024 et la majorité s'entendent sur la tenue des réunions en présentiel. M. Côté propose.

Parmi les autres informations discutées, le quorum de cette année est de trois parents sur cinq et aucun parent n'est substitut. Finalement, l'ordre du jour est envoyé par la direction durant la semaine précédent une rencontre.

5. Dossiers où il est question d'approuver (Mme Rouleau)

5.1 Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement

Proposition des dates pour les rencontres de l'année 2023-2024 :

26 octobre 2023

30 novembre 2023

01 février 2024

21 mars 2024

30 mai 2024 (à confirmer selon le CSS)

Mme Gallant propose.

5.2 Sorties éducatives

Les sorties à approuver sont les suivantes :

- Fred solo à la maison du théâtre en décembre pour les 4 et 5 ans
- Marionnettes géantes à la maison du théâtre en mai pour les 4 et 5 ans
- Ski Maneige au centre de la nature de Laval du 10 au 12 janvier pour les 5 ans
- Passe-partout symphonique à la maison symphonique le 30 novembre pour les 5 ans
- Marché Jean-Talon à pied durant le mois d'octobre pour les 4 et 5 ans

Mme Milis propose.

6. Dossier où il est question d'adopter (Mme Rouleau)

6.1 Budgets de fonctionnement du C.É. et budget de formation

400\$ est offert pour le budget de fonctionnement du C.É. Mme Rouleau demande aux membres de penser à des idées afin de dépenser cet argent. Les propositions des années précédentes étaient : achat de jeux d'eau pour la fête de fin d'année, dons pour organismes communautaires dans le quartier, achats scolaires pour famille dans le besoin, etc.

Budget de formation pour les parents : Mme Lemay propose les premiers soins, cours de langue.

Nous remettons l'adoption de ce point à une prochaine rencontre.

6.2 Règles de fonctionnement du service de garde

Mme Desrochers fait un survol des règles de fonctionnement du service de garde ainsi que du code de vie. Parmi les points à considérer :

- La semaine de relâche : le SDG sera ouvert s'il y a un minimum de 42 inscriptions par jour. Dans le cas contraire, il sera fermé.
- Sécurité : les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école, ni à se rendre aux toilettes.
- Communication : si vous désirez communiquer avec l'éducatrice de vos enfants, veuillez vous adresser à Nathalie Desrochers.
- Tarifs : tarification des journées pédagogiques à 10,75\$, sauf s'il y a une activité payante.
- Acceptation du parent : l'école a l'obligation de transmettre les règles de fonctionnement à tous les parents utilisateurs. La réception de ce dossier équivaut désormais à l'acceptation du parent.

Les membres du C.É adoptent les règlements de fonctionnement du SDG

7. Dossiers où il est question d'informer (Mme Rouleau)

7.1 Projet éducatif de l'école

Mme Rouleau explique le projet éducatif de l'école Camille Laurin et mentionne qu'il sera bientôt disponible sur le site internet de l'école pour consultation.

Afin de déterminer des moyens pour le projet éducatif, des études ainsi que des discussions avec l'équipe-école et les membres du comité pédagogique ont lieu.

7.2 Plan local des mesures d'urgence

Le 22 septembre s'est tenu le premier exercice de feu avec les élèves. Tout s'est bien déroulé dans l'ensemble et en moins de deux minutes toutes les classes étaient rassemblées au parc de Lestre. Une deuxième pratique aura lieu au printemps.

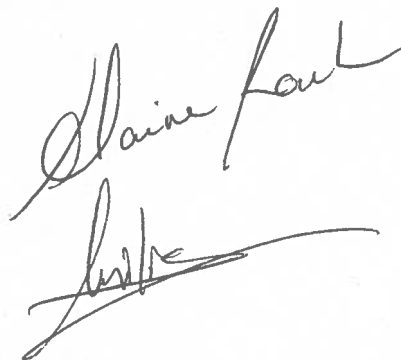
8. Varia

- Parc et cour d'école

M. Mercier questionne Mme Rouleau quant à la cour d'école de l'annexe de Camille Laurin. Mme Rouleau ajoutera un point d'information sur ce sujet à la prochaine rencontre d'octobre. Quant à l'accès du parc-école du pavillon mère, le parc redeviendra un accès public dès le départ des modulaires dans la cour d'école.

9. Levée de l'assemblée

Fin de l'assemblée : 19h15



Handwritten signatures of the meeting participants, including a prominent signature that appears to read 'Blaine Foul'.

